

Incidents de Sidi Ifni: les forces de l'ordre ne sont intervenues qu'après épuisement de tous les moyens

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-06-2008 19:06:57

Le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa, a affirmé mercredi que l'intervention des forces de l'ordre pour débloquer l'accès au port et à la ville de Sidi Ifni, a eu lieu après que tous les moyens pour trouver une solution réaliste et raisonnable à cette situation, aient été épuisés.

Le ministre, qui répondait à une question à la Chambre des représentants, a indiqué que cette intervention a été reportée de 24 h à la demande des élus et des notables qui ont demandé un temps supplémentaire pour entreprendre de nouvelles initiatives de dialogue qui ont été vouées à l'échec devant la persistance des protestataires à poursuivre leur mouvement qui a troublé l'ordre public.

M. Benmoussa a ajouté que les autorités publiques n'avaient plus d'autre choix que d'assumer leurs responsabilités pour un retour à la normale à travers l'intervention des forces publiques, et ce après l'échec du dialogue et des médiations pour convaincre les protestataires de mettre un terme à leurs actes et devant les dangers environnementaux qui commencent à menacer la ville.

Selon le ministre, les manifestants ont été avisés de la détermination des forces publiques à intervenir ainsi que de la date de cette intervention qui était connue de l'ensemble de la population, ajoutant qu'au lieu d'obtempérer, les protestataires ont persisté et même incité leurs proches à descendre dans la rue pour empêcher les forces publiques d'accomplir leur travail conformément à la loi.

"Après l'annonce des résultats du tirage au sort effectué le 30 mai 2008 par la municipalité de Sidi Ifni pour le recrutement de huit éboueurs et sans avoir émis aucune réserve sur les conditions de déroulement du tirage ou sur ses résultats, 150 personnes ont organisé, à l'instigation d'une poignée d'individus connus pour leur irresponsabilité, un sit-in illégal qui a paralysé l'activité du port et obligé près d'une centaine de camions chargés d'environ 800 tonnes de poisson à rester immobilisés à l'intérieur du port", a expliqué le ministre.

M. Benmoussa a précisé que ces agissements ont engendré des dégâts matériels très importants estimés à 600 millions de centimes en plus de répercussions graves sur l'environnement outre les souffrances endurées par les employés et les cadres du port, les conducteurs des camions et les petits pêcheurs en raison du blocus et du chômage technique leur ont été imposés.

La ville de Sidi Ifni a vécu dans la nuit du 6 au 7 juin des événements graves qui ont porté atteinte à

l'ordre public à travers l'organisation, tout au long de la nuit, de marches non autorisées émaillées d'actes de vandalisme, a indiqué le ministre, précisant que les manifestants ont mis le feu au véhicule de service d'un agent d'autorité, jeté des pierres sur le siège du commissariat de police, dressé des barrières dans des artères de la ville pour entraver l'intervention des forces de l'ordre et scandé des incitations à la rébellion avant d'entrer dans des affrontements avec les forces de l'ordre.

M. Benmoussa a affirmé que l'objectif de l'intervention des forces de l'ordre était de débloquent l'accès au port, de mettre un terme aux souffrances des employés qui y ont été assiégés pendant toute la durée du sit-in et à celles des petits pêcheurs qui ont été empêchés de vaquer à leurs occupations, d'éviter la détérioration de la situation sécuritaire dans la ville et de préserver la sécurité des personnes et de leurs biens, ajoutant que certains manifestants ont menacé de mettre le feu à une station d'essence.

Après l'arrivée dans la matinée du 7 juin de renforts sécuritaires nécessaires venus de la ville d'Agadir, d'un effectif total de 1300 éléments qui ont été déployés pour réaliser ces objectifs, "le port a été débloquent, en moins d'une heure, et ouvert aux ouvriers et aux fonctionnaires, de même qu'ont été arrêtés ceux qui ont affronté les autorités publiques et les instigateurs des actes illégaux qui sont une infime minorité", a souligné M. Benmoussa, ajoutant qu'une partie de ces forces de l'ordre ont été déployées dans la ville pour y assurer la sécurité.

Le ministre a de même insisté sur la nécessité d'établir certaines vérités pour une évaluation objective de cette opération d'intervention des forces de sécurité, à savoir que "ces forces n'ont pas fait usage d'armes à feu en dépit des provocations dont elles ont fait l'objet et bien qu'un grand nombre de leurs éléments aient été blessés au cours de cette intervention".

Les forces de l'ordre ont utilisé la force dans certains cas contre un petit nombre de protestataires qui étaient déterminés à s'opposer à elles, a-t-il dit, soulignant qu'il s'agit là d'une intervention à laquelle recourent les forces de l'ordre même dans les pays traditionnellement la démocratie, laquelle intervention qui est justifiée par l'obligation d'imposer le respect de la loi et le devoir de se défendre devant une menace inéluctable.

Après que les forces de l'ordre aient réussi à débloquent l'accès au port, certains fauteurs de troubles ont gagné la ville et les hauteurs avoisinantes, a précisé M. Benmoussa, notant qu'ils ont été activement recherchés et poursuivis par les forces de sécurité qui ont été contraintes, sur ordre et sous l'autorité directe du Parquet général, de perquisitionner certains domiciles.

Et le ministre de l'Intérieur d'ajouter qu'après la multiplication de rumeurs par certains milieux connus, faisant état de l'utilisation exagérée de la force par les forces de sécurité, de morts et de viols, la ville de Sidi Ifni a connu samedi et dimanche l'organisation de manifestations qui ont été dispersées par les forces de l'ordre afin d'y préserver la sécurité.

Suite à ces événements, a précisé M. Benmoussa, 182 protestataires ont été arrêtés et la majorité

d'entre eux on été libérés après signature d'un engagement de ne pas violer la loi et d'éviter la reproduction de ces événements, avec une garantie des membres de leurs familles, alors que 10 protestataires ont été présentés à la justice. Il s'agit, a expliqué le ministre, des instigateurs des événements qui ont attenté à l'ordre public, de personnes qui étaient en possession cocktails molotov et d'armes de chasse et d'une personne qui a reconnu avoir mis le feu à la voiture d'un agent d'autorité.

" Contrairement aux rumeurs, l'intervention des forces de l'ordre n'a pas fait de victimes, a affirmé M. Benmoussa, précisant que 48 personnes ont été légèrement blessées (28 agents de la sûreté nationale et des forces auxiliaires et 20 protestataires) qui ont toutes quitté l'hôpital le même jour après avoir reçu les soins nécessaires".

Et de souligner que jusqu'à présent, le ministère de l'Intérieur n'a pas encore reçu de plainte officielle au sujet de prétendus cas de viol et de vol de biens des habitants lors de l'intervention des forces de sécurité, précisant qu'à défaut de ces plaintes, "il s'agit de simples allégations dépourvues de preuves tangibles".

Le ministère demeure entièrement disposé à ouvrir éventuellement une enquête et à sanctionner tout contrevenant, a-t-il assuré, notant que de tels actes, au cas où ils se seraient produits, demeurent inadmissibles.

Concernant le report de l'intervention des forces de l'ordre de 24h, le ministre a précisé que les autorités publiques, conformément à leur approche suivie dans la gestion des manifestations et des rassemblements sur la voie publique prônant la souplesse requise et pour ne pas affecter le déroulement normale des examens du baccalauréat, ont opté pour la retenue et donné toutes les possibilités aux institutions officielles, aux élus et à toutes les parties de bonne foi de convaincre les manifestants d'abandonner leurs agissements.

M. Benmoussa a rappelé qu'une commission a été dépêchée dans ce cadre de la province de Tiznit pour se rendre sur les lieux en date du 30 mai, soit le premier jour du sit-in, et a engagé un dialogue continu avec des manifestants, dialogue auquel a adhéré le 2 juin le wali de la région qui a également tenu une réunion avec les concernés à Sidi Ifni, et une autre réunion le 3 juin avec les notables de la région.

De même, a ajouté le ministre, en dépit des initiatives entreprises dans ce sens par les élus, les parlementaires et par les notables, les instigateurs de ces actes contraires à la loi ont persisté dans leur entêtement et refusé de mettre un terme au blocage du port, en rejetant toutes ces initiatives tout en défiant clairement les autorités publiques.

M. Benmoussa a ajouté que face à la persistance d'une poignée d'individus à violer la loi, les autorités au niveau central et local ont privilégié la sagesse et la retenue dans le traitement de la situation dans la ville de Sidi Ifni, et ce depuis des années, à travers tous les moyens de communication et de dialogue, tout en renforçant cette démarche par des initiatives sur le terrain en vue d'améliorer les conditions économiques et sociales de la région.

Cette région, à l'instar d'autres régions où de faibles indicateurs de développement ont été enregistrés, a bénéficié d'un effort particulier portant sur des projets de mise à niveau de la ville de Sidi Ifni, le renforcement des infrastructures notamment la connexion des douars au réseau électrique, leur approvisionnement en eau potable, la construction de routes, en premier lieu celle reliant Sidi Ifni et la commune Foum Al Ouad, outre des projets d'assainissement et d'extension de la corniche pour faire de la région un pôle touristique et un centre pour drainer les investisseurs ce qui permettra de résorber le chômage, a rappelé le ministre.

Il a souligné que les services de l'Etat resteront mobilisés pour écouter les avis et les propositions des élus, des représentants de la population, et des acteurs de la société civile responsables et ce afin d'élaborer des plans de développement en plus des projets réalisés jusqu'à présent et ceux programmés dans l'avenir.

Le ministre a réaffirmé la détermination du gouvernement à veiller sur la mise en oeuvre des projets de développement programmés et la réalisation d'autres projets dans la région de Sidi Ifni pour lutter contre le chômage des jeunes diplômés.

M. Benmoussa a également réitéré l'engagement du gouvernement à poursuivre son encouragement aux investisseurs dans le domaine de la pêche à monter des projets dans la région.

Dans ce sens, M. Benmoussa a ajouté que l'Etat ne ménagera aucun effort pour réunir les conditions adéquates et le soutien financier et moral afin de garantir la réussite de toute opération d'investissement, appelant toutes les sensibilités locales à oeuvrer pleinement en vue de favoriser le climat d'investissement dans la région.

M. Benmoussa a salué à cette occasion le rôle des services de sécurité qui ont fait preuve de professionnalisme, d'un grand sens de responsabilité et de retenue malgré les provocations qu'ils ont rencontrées, ce qui a permis de concrétiser les objectifs de cette intervention pour rétablir l'ordre et garantir la quiétude aux habitants de la région sans porter préjudice à la dignité du citoyen et avec le minimum de dégâts.

Le ministre a également salué les efforts déployés par les élus et les notables de la région et leur mobilisation pour transcender cette situation, ainsi que ceux des opérateurs économiques locaux pour leur patience et leur compréhension des considérations pour lesquelles l'intervention des forces de l'ordre a été retardée.

Il a, de même, exprimé sa considération aux tribus d'Aït Baâmrane, connues de par l'histoire par leur défense de la patrie, de ses constantes et de ses institutions et qui ont dénoncé à l'unanimité et dès le début le recours d'une partie des instigateurs à ces comportements contrairement à la volonté de la majorité des habitants de la ville.

En réponse aux députés, qui ont été unanimes à souligner la nécessité de suivre une approche

globale et équitable de développement pour toutes les régions du Royaume et rechercher des solutions urgentes à la pauvreté et au chômage qui sont essentiellement derrière ces événements, M. Benmoussa a affirmé la disposition totale de son département à mobiliser tous ses services pour fournir les données nécessaires à la Commission d'enquête si sa mise sur pied est décidée par le Parlement.

MAP